Communiqués de l’ONF

La commune de Bois-le-Roi est mitoyenne de la Forêt de Fontainebleau. La Forêt est gérée par l’Office National des Forêts (ONF).

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l’Office national des forêts mène son action dans le cadre d’un contrat pluriannuel d’objectifs et de performance avec l’Etat et la Fédération nationale des communes forestières.

Les objectifs de l’ONF :

- assurer la gestion durable des forêts publiques
- mobiliser du bois pour la filière
- agir pour augmenter la valeur biodiversité des forêts

- agir pour dynamiser le rôle de la forêt et des produits bois au service de la lutte contre les changements climatiques
- agir au service des populations pour offrir une forêt accueillante
- assurer des missions de service public pour la prévention et la gestion des risques

Document(s)
Les chenilles processionnaires
Panneau pile de bois
Pourquoi entreposer les bois en forêt ?
Les reflexes à connaitre en forêt
Panneau place de grumes
Signification des marquages sylvicoles en forêt
Mode d'emploi réouverture des forêts
Mesures de préventions contre les incendies
Demande d'autorisation organisation d’événements en forêt
ONF INFO: Réussir sa promenade en forêt-mai 2021
Les estivales de la forêt de Fontainebleau
Communiqué Résultats du baromètre sur les forêts d'Île-de-France 2022
Etude Viavoice ONF Observatoire des forêts IDF Présentation des résultats - Novembre 2022
Campagne de plantation_Fontainebleau_hiver_22_23
Liens utiles
Pour de plus amples informations